

HCE|fh

HAUT CONSEIL
à l'**EGALITE**
**ENTRE LES
FEMMES ET
LES HOMMES**

Instance consultative
indépendante placée
auprès du Premier ministre
et créée par décret du
Président de la République
le 3 janvier 2013,
le **HCEfh** anime le débat
public en matière
d'égalité femmes-hommes,
assure la concertation
avec la société civile,
et participe, par ses
propositions de réformes
et ses recommandations,
à l'élaboration et à
l'évaluation des politiques
publiques faisant
progresser l'égalité
femmes-hommes.

Le Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes a pour objectifs :

- de **porter un regard exigeant** sur les politiques menées en matière d'égalité femmes-hommes, par la production d'évaluations et de propositions, fondées sur une argumentation scientifique solide, et qui donne au sujet sa pleine légitimité ;
- de **décloisonner les rapports entre les acteurs/trices** de l'égalité, en offrant un cadre nouveau de réflexion ;
- de **diffuser les ressources et outils** développés par les acteurs/trices, tout comme les concepts clés de l'égalité entre les femmes et les hommes.

Danielle Bousquet a été nommée présidente du HCEfh par arrêté du Premier ministre en janvier 2013. Ancienne députée des Côtes-d'Armor (1997-20012), vice-présidente de l'Assemblée nationale (2009-2010) et de la Délégation aux droits des femmes et à l'égalité de l'Assemblée nationale (2002-2012), elle a en particulier travaillé sur le sujet de la prostitution (mission d'information de l'Assemblée nationale, 2011), des violences de genre (co-auteure de la loi contre les violences faites aux femmes, 2010) ou encore de l'IVG et la contraception (rapporteuse de la loi sur l'IVG, 2001, et de la loi de la pilule du lendemain, 2000).



Fonctionnement

Le **HCEfn** est organisé en 5 commissions thématiques qui se réunissent mensuellement :



Violences de genre, présidée par **Élisabeth Moiron-Braud** (*en haut*), Secrétaire générale de la MIPROF (mission interministérielle pour la protection des femmes contre les violences et la lutte contre la traite des êtres humains) et **Ernestine Ronai** (*en bas*), coordinatrice nationale “violences faites aux femmes” de la MIPROF



Lutte contre les stéréotypes sexistes et la répartition des rôles sociaux, présidée par **Isabelle Germain**, journaliste et fondatrice du site d'information les Nouvelles News



Droits des femmes et enjeux internationaux et européens, présidée par **Maxime Forest**, maître de conférences et chercheur associé à Sciences Po-PRESAGE (programme de recherche et d'enseignement des savoirs sur le genre)



Parité en matière politique, administrative et dans la vie économique et sociale, présidée par **Réjane Sénac**, chargée de recherche CNRS-CEVIPOF, et membre du comité de pilotage de PRESAGE (programme de recherche et d'enseignement des savoirs sur le genre)



Santé, droits sexuels et reproductifs, présidée par **Françoise Laurant**, membre du bureau national de la Ligue de l'enseignement, présidente du Planning familial de 2000 à 2009

Par son organisation, le Haut Conseil revendique une approche transversale. Il reprend ainsi les missions de précédentes instances : Observatoire de la Parité entre les Femmes et les Hommes, Commission Nationale contre les violences faites aux femmes et Commission sur l'image des femmes dans les médias.

Vivier d'expertises

Le **HCEfh** est composé de **73 personnalités** issues de tous les horizons, représentant la grande diversité des courants de pensée et d'action qui fondent notre démocratie :

- représentant-e-s des associations et personnes morales de droit public ou privé concourant à l'égalité entre les femmes et les hommes ;
- élu-e-s nationaux et locaux ;
- personnalités qualifiées choisies en raison de leurs compétences et de leur expérience dans le domaine des droits des femmes ;
- expert-e-s et chercheur-e-s dont les travaux portent sur l'égalité entre les femmes et les hommes ;
- représentant-e-s de l'État ;
- membres de droit : président-e-s des délégations aux droits des femmes de l'Assemblée nationale, du Sénat, et du Conseil économique, social et environnemental (CESE), représentant-e-s du Haut Conseil à la Famille, du Conseil Supérieur à l'Égalité Professionnelle, de la Mission interministérielle pour la protection des femmes contre les violences et la lutte contre la traite des êtres humains (MIPROF) et hauts fonctionnaires en charge de l'égalité des droits auprès des ministres.

Missions

Le **HCEfh** :

- Contribue à l'évaluation des politiques publiques.
- Assure l'évaluation des études d'impact **générées** produites par le gouvernement pour chaque projet de loi à forts enjeux en matière d'égalité femmes-hommes.
- Formule des recommandations, des avis et des **propositions de réformes au Premier ministre**.

- Recueille et diffuse des analyses, études et recherches françaises, européennes et internationales.

Programme de travail

Le **HCEfh** peut être saisi par le Premier ministre ou la/le ministre en charge des Droits des femmes.

Depuis son installation, le **HCEfh** a été saisi à 4 reprises par Najat Vallaud-Belkacem, alors en charge des Droits des femmes, au sujet :

- du projet de loi pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes,
- de l'accès à l'IVG dans les territoires et à son information sur Internet,
- de l'articulation entre égalité femmes-hommes et égalité territoriale,
- des stéréotypes dans le champ de l'éducation, des médias et de la communication institutionnelle.

Le **HCEfh** rend par ailleurs des Avis sur les textes législatifs ou réformes sur lesquels il s'autosaisit (cumul des mandats, prostitution, genre et développement, droit d'asile, etc.).

Pour plus d'informations :

Suivez-nous sur twitter : @HCEfh

Découvrez les ressources et les travaux du HCEfh sur notre site internet : www.haut-conseil-egalite.gouv.fr

Abonnez-vous à la lettre d'information sur le site <http://www.haut-conseil-egalite.gouv.fr/autres-rubriques/article/lettre-d-information> et consultez les anciennes en ligne

Contactez-nous : haut-conseil-egalite@pm.gouv.fr

Le HCEfh dans le paysage institutionnel national

Le **HCEfh** contribue à la synergie des travaux des institutions :

les représentants de l'ensemble des structures, institutionnelles dédiées à la politique d'égalité entre les femmes et les hommes (à l'exception du Ministère en charge des Droits des Femmes) sont membres de droit, et à ce titre, membres de la Commission permanente du HCEfh.

Instances consultatives

HCEfh

(Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes)
placé auprès du Premier ministre
Danielle Bousquet - Présidente

Anime le débat public et assure la concertation avec la société civile sur les sujets des violences de genre, de la santé sexuelle et reproductive, de la parité, de la lutte contre les stéréotypes et des enjeux européens et internationaux.

CSEFP

(Conseil Supérieur de l'Égalité Professionnelle)
placé auprès du ministre en charge des Droits des Femmes

Brigitte Grévy - Secrétaire générale

Participe à la définition, la mise en œuvre et l'évaluation de la politique menée en matière d'égalité professionnelle.

Instances gouvernementales

Président de la République

Premier ministre

Ministère des Affaires sociales, de la Santé et des Droits des Femmes

Marisol Touraine, Ministre

Pascale Boistard, secrétaire d'Etat chargée des Droits des femmes

Prépare et met en œuvre la politique du Gouvernement relative à l'égalité femmes-hommes.

DGCS - SDFE

(Service des droits des femmes et de l'égalité de la Direction générale de la cohésion sociale)

*Sabine Fourcade
 Directrice générale
 Stéphanie Seydoux
 Cheffe de service*

Met en œuvre la politique de l'égalité entre les femmes et les hommes.

MIPROF

(Mission interministérielle pour la protection des femmes victimes de violences et la lutte contre la traite des êtres humains)

*Elisabeth Moliron-Braud
 Secrétaire générale*

Approfondit la connaissance des violences faites aux femmes et des expérimentations menées sur le territoire afin de les généraliser.

Proposent et suivent les mesures à mettre en œuvre dans leur ministère.

Hauts fonctionnaires à l'égalité femmes-hommes

Autres ministères

Assemblées constitutionnelles

Sénat

DDFE (Délégation aux droits des femmes et à l'égalité entre les femmes et les hommes)

*Chantal Jouanno
 Présidente*

Assemblée nationale

DDFE (Délégation aux droits des femmes et à l'égalité entre les femmes et les hommes)

*Catherine Courteille
 Présidente*

Conseil économique, social et environnemental

DDFE (Délégation aux droits des femmes et à l'égalité entre les femmes et les hommes)

*Geneviève Bel
 Présidente*

Évaluent les projets et propositions de loi à l'aune de l'égalité femmes-hommes et formulent des propositions.